



Récupération d'un acompte.

Par **Ferreira Mario**, le **28/11/2009** à **11:25**

Bonjour,rnrnTout d'abord, je remercie les personnes qui gèrent ce site que je viens tout juste de découvrir et qui aide gratuitement les personnes. C'est rare de nos jours.rnrnVoilà j'ai un petit problème qui est le suivant :rnUn vendeur informatique (d'une petite boutique spécialisée dans ce domaine) m'a fait un devis pour un ordinateur portable, je n'y connais rien, je l'ai donc suivi et à sa demande lui ait versé un acompte de 150 €. Donc cela nous engagent l'un vers l'autre si j'ai bien compris le système de l'acompte.rnrnCependant, en allant le revoir il m'a dit que l'ordinateur n'était plus disponible, il m'en a conseillé un autre... ça m'a paru louche, j'ai donc contacté quelqu'un de famille qui se connaît un peu en informatique.Celui ci m'a formellement déconseillé l'ordinateur que le vendeur me proposé (je parle bien du second). J'ai donc refusé et j'ai donc commandé ailleurs un ordinateur PUISQUE le vendeur m'a dit que celui pour lequel j'avais versé un acompte été indisponible. rnrnQuelques jours après, j'ai donc demandé au vendeur la restitution de mon acompte puisqu'il ne pouvait pas exercer sa prestation et celui ci m'a répondu que son patron ne voulait pas.rnrnQue puis je faire ?

Par **Patricia**, le **29/11/2009** à **12:03**

Bonjour,rnrnPetite précision :rnLe mot "acompte" figure-t-il bien en toute lettre sur votre reçu ?rnrnSi oui, j'ai bien peur que ce soit "cuit"...rnrnSi non, comment a t-il été rédigé ? Qu'est-il exactement de précisé ?rnJ'attends ce complément d'infos pour la suite de ma réponse.

Par **Ferreira Mario**, le **29/11/2009** à **14:29**

Pour être précis, le versement de l'acompte figure sur un document intitulé "commande", sur lequel apparaît l'ordinateur qu'ils ne pouvaient plus m'avoir et que finalement après avoir demandé au patron ils peuvent avoir !

J'en avais besoin rapidement, c'est pour cela que je suis allé voir ailleurs après qu'il m'ai fait (excusez moi l'expression) "tourner en bourique"!

Je trouve ça un peu facile de me faire :

- 1er temps [/s]: verser un acompte pour un objet X,
- 2eme temps[/s] : de me dire quelques jours après, on pourra pas vous l'avoir, on m'en propose un autre, je réponds alors non merci et je vais voir ailleurs,
- 3eme temps[/s] : finalement on me dit si c'est bon !

Merci de votre aide.

Sincèrement.